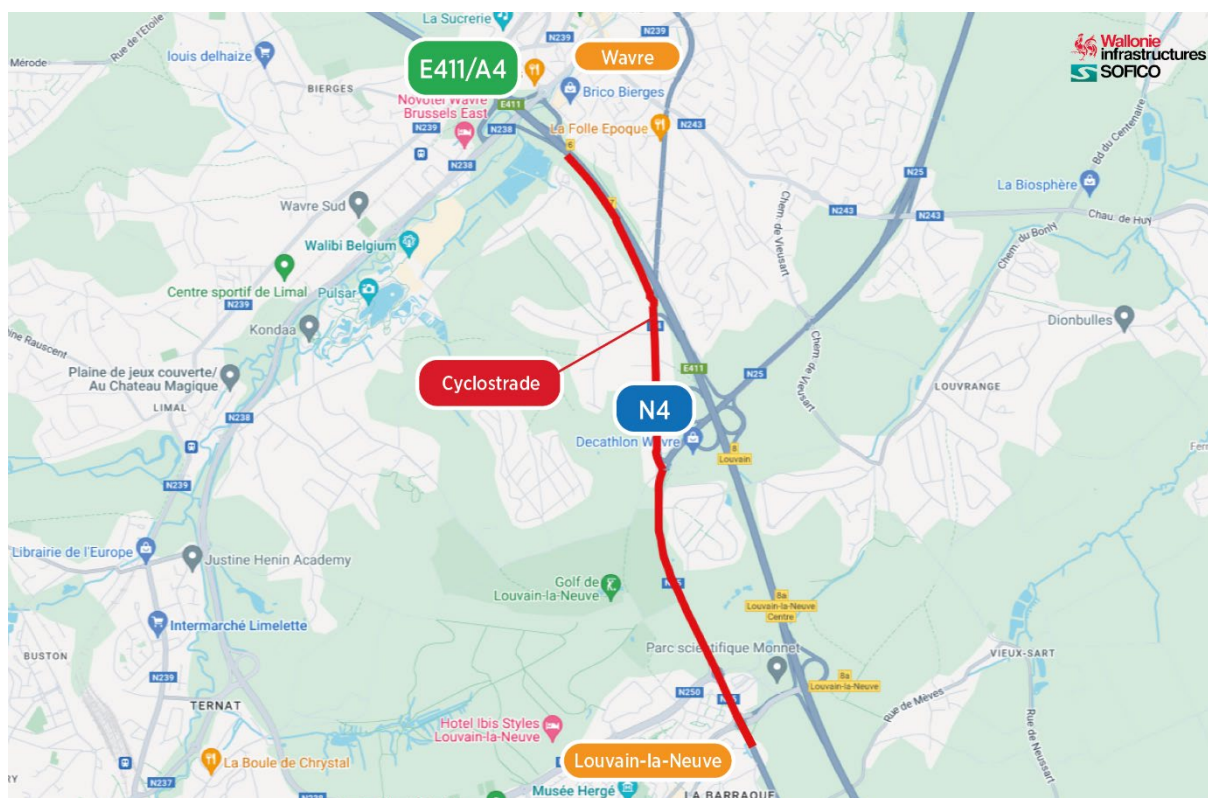


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

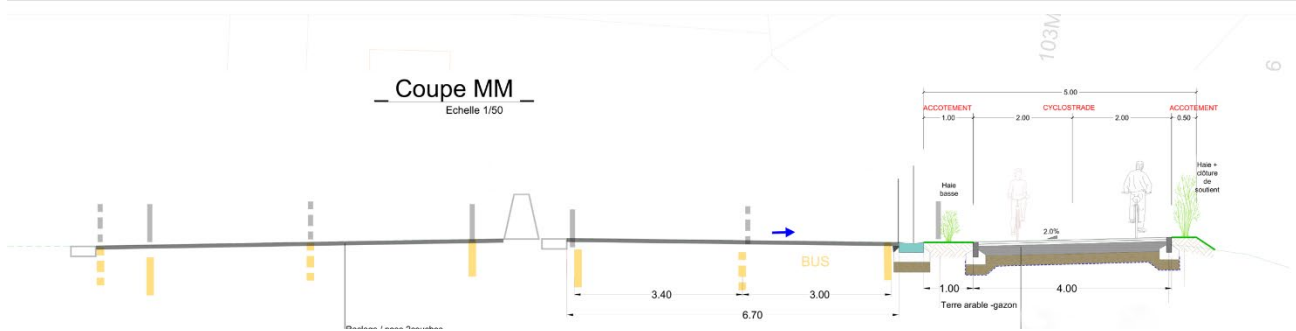
Brabant wallon - N4 : premier coup de pelle pour réaliser la cyclostrade entre Louvain-la-Neuve et Wavre, tout en réhabilitant le revêtement de la nationale

9 janvier 2024

La réalisation de la cyclostrade qui reliera Wavre à Louvain-la-Neuve, le long de la N4 et de l'autoroute E411/A4 débute en ce mois de janvier. Elle est divisée en trois tronçons et permettra également de réhabiliter les revêtements de la N4 dans les deux sens. Ces travaux, qui s'achèveront au printemps 2025 s'inscrivent dans un projet plus global qui a pour ambition de relier, à terme, Bruxelles au centre de Namur.

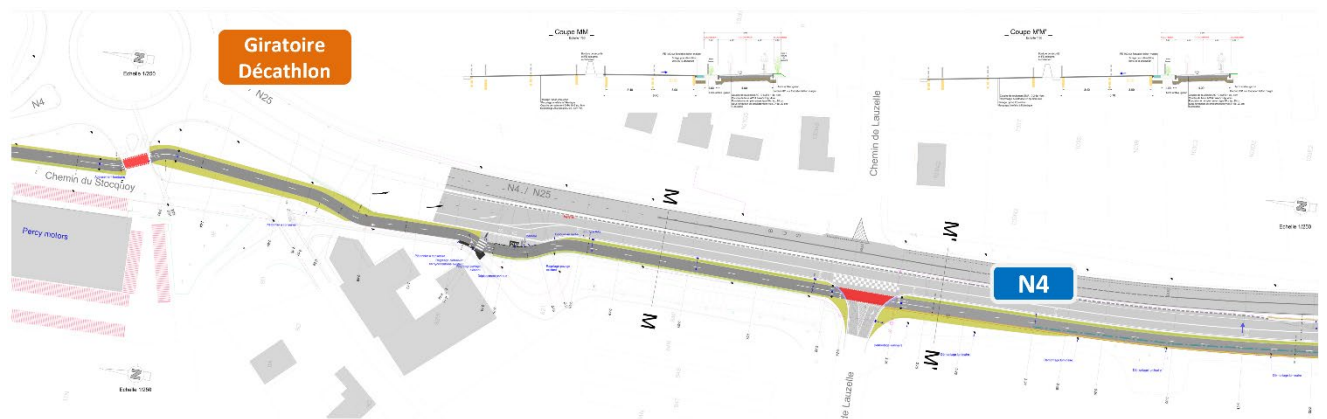


Ces travaux, qui débutent en ce mois de janvier entre Wavre et Louvain-la-Neuve consistent à la fois à réhabiliter le revêtement de la N4 entre le giratoire de Wallonie et la caserne des pompiers, mais aussi à créer une cyclostrade qui se poursuit vers la rue du Manil, sur une distance totale d'un peu plus de 4 kilomètres.

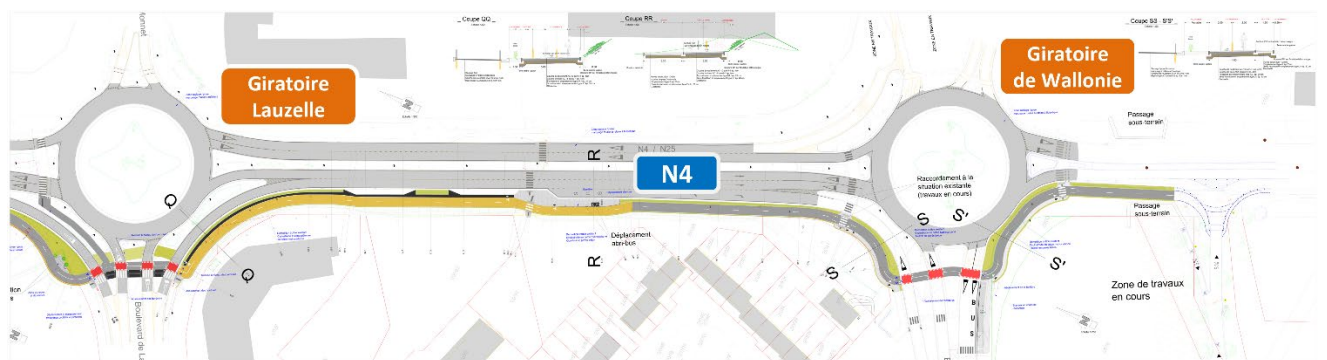


L'exécution de ce chantier est découpée en 3 tronçons.

TRONCON 1 – ENTRE GIRATOIRE « DECATHLON » (N4-N25) ET GIRATOIRE « DE WALLONIE » (N4-N25-Bld du Brabant wallon-Bld de Wallonie)



Plan à télécharger [ici](#)



Plan à télécharger [ici](#)

RÉALISATIONS

Une cyclostrade sera réalisée à côté de la N4, côté Louvain-la Neuve. D'une largeur de 4 mètres, elle sera bidirectionnelle et séparée de la voirie par une haie d'une

largeur d'1m. L'assiette de la voirie sera élargie côté berme centrale pour permettre ces aménagements.

Du côté des voies vers Wavre, l'aménagement cyclable existant sera conservé.

A la fin des travaux en lien avec la cyclostrade, plusieurs week-ends de fermeture seront programmés par sens pour poser un nouveau revêtement sur la nationale et et ce, dans les deux sens.

➤ ENTRE GIRATOIRE DE LAUZELLE ET GIRATOIRE DECATHLON

Du 5 janvier au 9 janvier – phase préparatoire

Du 5 janvier au 9 janvier, une phase préparatoire s'est tenue sur ce tronçon de la phase 1, entre le giratoire de Lauzelle (N4-N250/Bld de Lauzelle -Avenue Jean Monnet) et le giratoire dit « Décathlon », impliquant le maintien d'une bande par sens avec une vitesse maximale limitée 50 km/h afin de réaliser des passages en berme centrale.

Du 9 janvier à la fin du mois de mars – réalisation de la cyclostrade

Entre le giratoire de « Lauzelle » et le giratoire « Décathlon », une voie par sens sera maintenue (les voies circulées seront accueillies par le sens accueillant habituellement les voies vers Wavre).

Il ne sera plus possible d'emprunter le bypass en provenance de la N4, depuis Wavre, vers la N250 en direction de L'Hocaille.



➤ ENTRE GIRATOIRE DE LAUZELLE ET GIRATOIRE DE WALLONIE

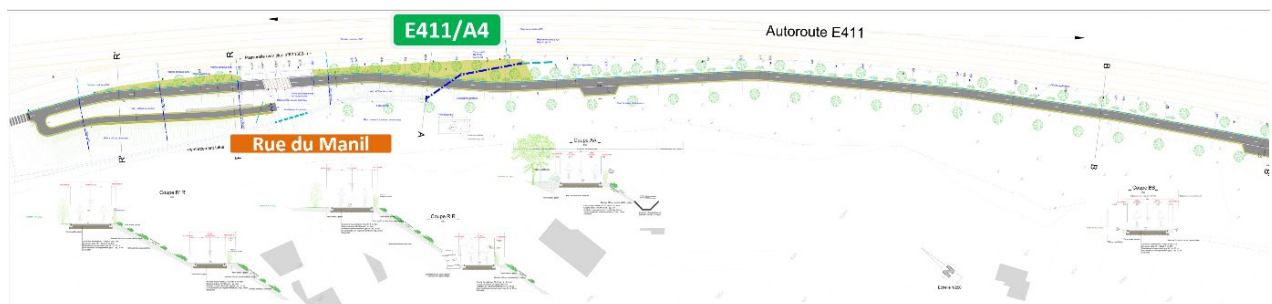
Depuis le 5 janvier jusqu'à la fin du mois de mars – réalisation de la cyclostrade

Entre le giratoire de « Lauzelle » et le giratoire de « Wallonie », seul le sens vers Louvain-la-Neuve est impacté et réduit à une seule voie.

Il n'est plus possible d'emprunter le bypass, en provenance de la N250 depuis L'Hocaille, vers la N4 en direction de Louvain-la-Neuve.



TRONCON 2 – ENTRE LA RUE DU MANIL ET LA CASERNE DES POMPIERS



Télécharger le plan [ici](#)

A partir de la mi-février – traitement de la végétation et terrassements

A partir de la mi-février, la végétation sera traitée sur cette portion, située le long de l'autoroute E411/A4, hors voirie.

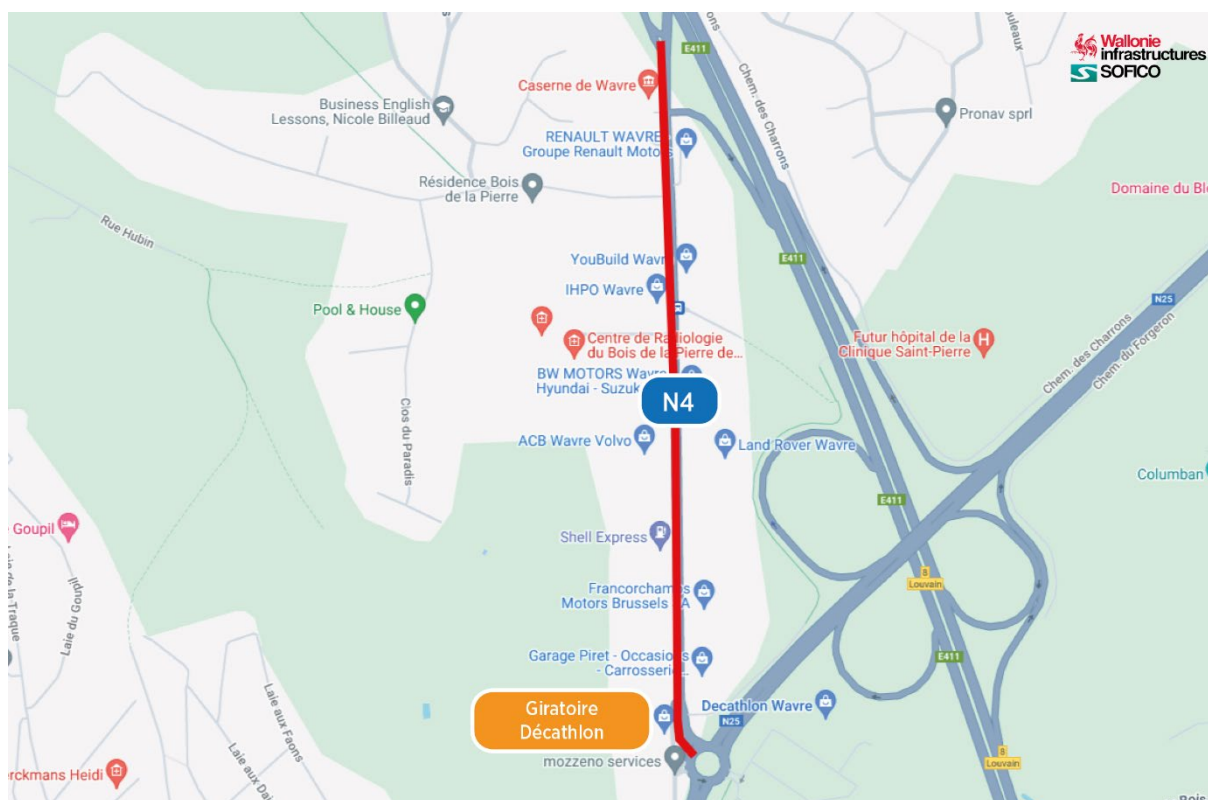
Une circulation alternée avec un feu de signalisation sera d'application sur la rue de Manil en dessous du pont supportant l'E411/A4.

A la fin de cette phase, il sera nécessaire de réduire d'une voie la capacité de la bretelle de sortie n°7 « Louvrance-Louvain-la-Neuve » de l'E411/A4, en direction de Namur. De nouvelles glissières seront posées dans la bretelle.

Une passerelle permettant de franchir la rue de Manil devra être réalisée.

TRONCON 3 – ENTRE LA CASERNE DES POMPIERS ET LE GIRATOIRE « DECATHLON » (N4-N25)

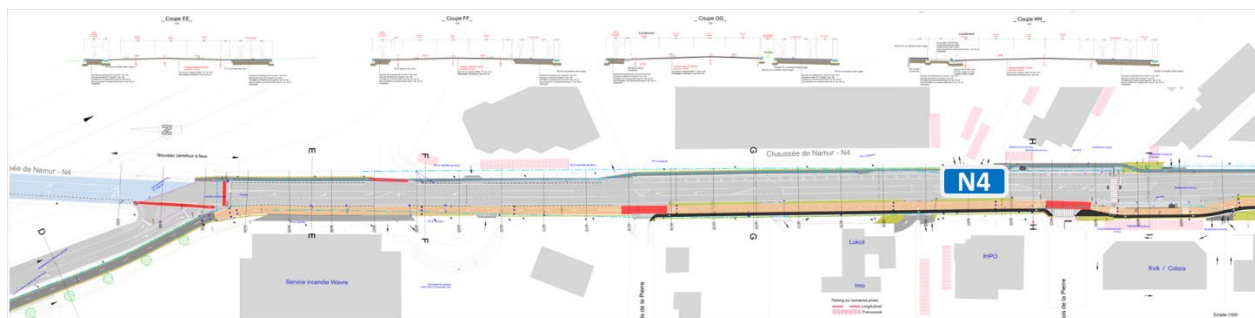
Lancement pas avant avril 2024 (dans la foulée de la réalisation du tronçon 1).



RÉALISATIONS

Une cyclostrade sera réalisée à côté de la N4, côté Louvain-la-Neuve. D'une largeur de 4 mètres, elle sera bidirectionnelle et séparée de la voirie par une haie d'une largeur d'1m. Les 3 bandes de circulations actuelles garderont la même configuration après les travaux. L'espace nécessaire à la réalisation de la cyclostrade sera pris sur les pistes cyclables actuelles ainsi que sur les surlargeurs non utilisés. Un trottoir d'1m50 sera également réalisé pour répondre aux besoins des déplacements des piétons sur la zone.

Du côté des voies vers Wavre, l'aménagement cyclable existant sera conservé et légèrement décalé.



Télécharger le plan [ici](#)

A la fin des travaux en lien avec la cyclostrade, un nouveau revêtement sera posé sur la nationale et ce, dans les deux sens (en conservant une voie par sens durant les travaux).

L'ensemble du chantier sera achevé pour le printemps 2025.

BUDGET ET PARTENAIRES

Ce chantier représente au total un budget de près de **€6 millions HTVA**, avec la répartition suivante :

- 1) Tronçon giratoire « Décathlon » – giratoire de « Wallonie » (1,9 km)
= **€1,7 million HTVA** financé par la SOFICO, maître d'ouvrage, grâce à une subvention européenne accordée dans le cadre du Plan National de Relance et de Résilience (PNRR) ;
- 2) Tronçon rue du Manil à la caserne des Pompiers (1,2 km)
= **€1,91million HTVA** financé par le SPW MI, grâce à une subvention européenne accordée dans le cadre du PNRR ;
- 3) Tronçon de la caserne des Pompiers au giratoire « Décathlon » (1 km)
= **€1,535 million HTVA** financé par la SOFICO, grâce à une subvention européenne accordée dans le cadre du PNRR.

La SOFICO financera également la pose d'un nouvel asphalte sur la N4 dans les deux sens pour un budget de **€705.000 HTVA** et de nouvelles glissières pour un montant de **€60.000 HTVA**.

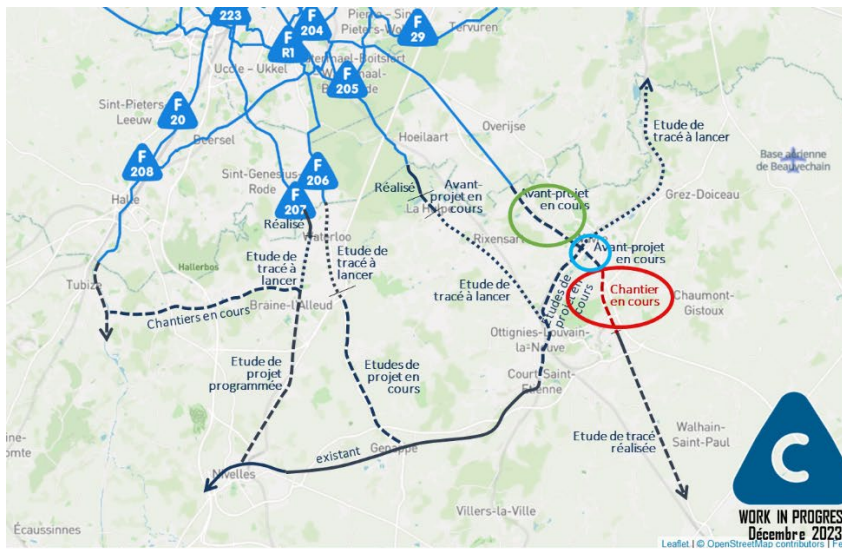
C'est la société Willemen Infra qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

UN PROJET DE CYCLOSTRADE DE BRUXELLES A NAMUR

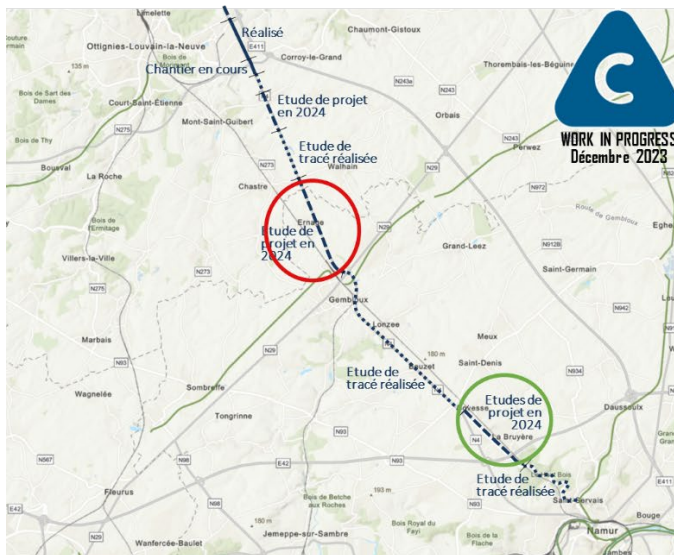
Les cyclostrades sont des voies rapides et sécurisées destinées aux déplacements à vélo ou engin assimilé (speed pedelec, vélo cargo, trottinettes, etc). Il s'agit d'aménagements continus de 3 à 4 mètres de large et séparés de la chaussée, permettant de se déplacer plus rapidement sur de plus longues distances, le long d'axes routiers et ferroviaires importants. Leur objectif est de rendre les modes de déplacement actifs plus attractif et sécurisés.

Ce tronçon est le premier en Wallonie d'un cheminement qui permettra à terme de connecter Bruxelles au Centre de Namur.

Deux autres grandes phases devront être concrétisées dans le Brabant wallon, d'autres en province de Namur.



- Budget de **€21,24 millions** du Plan de Relance Européen, projet en 3 phases :
 - **Phase 1 :**
Wavre – Louvain-la-Neuve en cours de travaux
 - **Phase 2 :**
Flandre – Wavre
Début du chantier fin 2024
 - **Phase 3 :**
Wavre – Echangeur 5 / Vallée de la Dyle
Début du chantier en début 2025
- Fin des travaux : juin 2026



- **Nord de Gembloux - N4 : étude et travaux en 2024**
Création de la cyclostrade et réhabilitation du revêtement de la chaussée
- **La Bruyère – N904 : étude et travaux en 2024**
Création de la cyclostrade et réhabilitation du revêtement de la chaussée

Contacts médias :

- Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org
- Sarah PIERRE | Porte-parole du SPW Mobilité et Infrastructures | +32 474 68 37 29 | sarah.pierre@spw.wallonie.be